

Avis public



DÉROGATION MINEURE N° DM 3003316655

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **4 mars 2024, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003316655	5 239, rue de l'Anse-aux-Chênes

Permettre dans la zone H1-5-294, pour l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé de deux étages, lot 1 368 730 :

- une largeur d'une porte de garage simple de 3,66 m au lieu du maximum requis de trois (3) mètres;
- un accès au terrain situé à 0 m au lieu du minimum requis d'un (1) mètre;
- une remise située à 0,39 m d'une ligne latérale au lieu du minimum requis de 0,50 m et une distance de 1,32 m de l'agrandissement projeté au lieu du minimum requis de deux (2) mètres.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce quinzième jour du mois de mars de l'an 2024.

La secrétaire d'arrondissement substitut

Marie-Pier Cloutier
Marie-Pier Cloutier, chef de division

/ac